EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **23 avril 2010 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt trois avril deux mille dix**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 avril 2010, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECŒR, Alain LAFFONT, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Bernard DANTAL à Cyril CINEUX, Philippe BOHELAY à Jérôme GODARD, Patricia AUCOUTURIER à Corinne NAJIM, Jean-Michel DUCLOS à Alain LAFFONT, Roger GIRARD à Yves REVERSEAU, Danièle GUILLAUME à Françoise NOUHEN, Martine REMBERT-MANTELET à Odile VIGNAL**
Excusé(e)s :	**Michel FANGET, Jacques LANOIR, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

A partir de la question n° 8, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 36

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À UNE ASSOCIATION TRAVAILLANT DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

Plusieurs associations travaillant dans le domaine de la santé peuvent, en raison, de leur activité annuelle, bénéficier d'une subvention.

L'enveloppe budgétaire 2010 allouée pour l'ensemble des subventions de fonctionnement à des associations à caractère santé est de 13 350 euros.

Association Vie Libre – La Soif d'en sortir

L'association, créée en 1953 et reconnue d'utilité publique depuis 1963, lutte contre l'addiction à l'alcool en apportant de l'aide et du soutien aux malades et à leur entourage.

Avec l'appui de médecins spécialisés en alcoologie, l'association mène des actions médico-sociales dans les différents centres hospitaliers et, grâce aux différentes permanences assurées, le nombre de contact pris avec les patients concernés est en constante augmentation.

De plus, l'Association Vie Libre fait des interventions en milieux scolaires dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté.

Le budget prévisionnel de l'association est de 9650 euros.

Il est à noter que l'Association Vie Libre a perçu une subvention de fonctionnement d'un montant de 600 euros en 2009.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé, en accord avec votre commission de bien vouloir allouer à cette association une subvention de fonctionnement d'un montant de 600 euros au titre de l'année 2010.

DELIBERATION

La proposition, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 4 mai 2010

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe,

Françoise NOUHEN